RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A.C.F. ANALYSES CONSEILS ET FORMATIONS
Société par actions simplifiée à associée unique au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 rue Saint Lazare,
60200 COMPIEGNE
814 558 664 RCS COMPIEGNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS EXTRAORDINAIRES DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 1er MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
le premier mars, à midi, au 21 rue des Cordeliers - 60200 COMPIEGNE,
la **Société CABINET AEC COMPIEGNE**, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 16 000 euros, ayant son siège social 21 rue des Cordeliers - 60200 COMPIEGNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 483 107 074 RCS COMPIEGNE, représentée par Monsieur Vincent BLOT, en sa qualité de Président,

Associée Unique de la **Société A.C.F. ANALYSES CONSEILS ET FORMATIONS**,

En présence de **Monsieur Vincent BLOT**, Président non associé de la Société,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président non associé,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social,
- à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DÉCISION

(Transfert du siège social)

La Société CABINET AEC COMPIEGNE, Associée Unique, décide de transférer le siège social du 2 rue Saint Lazare - 60200 COMPIEGNE au **21 rue des Cordeliers - 60200 COMPIEGNE** et ce, à compter de ce jour le **1er mars 2025**.

DEUXIEME DECISION

(Modification corrélative des statuts)

En conséquence de la décision précédent, l'Associée unique décide de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

« **Article 4 - Siège social** »

« Le siège social est fixé : 21 rue des Cordeliers 60200 COMPIEGNE ».

[redacted]

TROISIEME DÉCISION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
Société CABINET AEC COMPIEGNE
Représentée par M. Vincent BLOT

